

# Parc national de Port Cros

## Orientation 5.5 Pérenniser et poursuivre les actions et les initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation

L'effort d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de tous les publics est à poursuivre et à démultiplier sur le territoire du parc national de Port-Cros et sur certains sites stratégiques. Ceci afin que chacun puisse comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable, conscient des richesses et des fragilités du territoire.

Les professionnels seront également davantage mobilisés, notamment ceux qui exercent au contact du milieu marin, **pour la sensibilisation et la promotion de comportements écoresponsables et dans l'information des usagers.**

7 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>5.5.5 Nouer des partenariats engageant les distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins dans la promotion des pratiques écoresponsables dans le parc national de Port-Cros.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordination de la démarche</li><li>• Formalisation des partenariats par des conventions.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication/ Valorisation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins</li><li>• Fédérations sportives</li><li>• CDOS, DDCS</li></ul>
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>5.5.7 Mobiliser l'ensemble des acteurs du transport maritime pour faire du temps du voyage, vers les îles et les coeurs du parc national, un moment privilégié de l'information et de la sensibilisation.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien à la démarche</li><li>• Proposition des supports et/ou des contenus pour affichages et communications web et multimédias</li><li>• Soutien aux initiatives de médiation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication institutionnelle</li><li>• Soutien technique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Compagnies maritimes</li><li>• Autorités portuaires,</li><li>• Gestionnaires de ports</li><li>• Associations collectifs et réseaux EEDD</li></ul>

Référence ID de l'article : #4679

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 12:06